

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Nogent-Des-erreurs-de-l-exploitant-a-l-origine-d-evenements-significatifs-pour-la-surete>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Nogent : Des erreurs de l'exploitant à l'origine d'évènements significatifs pour la sûreté**

28 août 2017

France : Nogent : Des erreurs de l'exploitant à l'origine d'évènements significatifs pour la sûreté

Communication le 28 août des évènements significatifs pour la sûreté déclarés par l'exploitant nucléaire au cours du mois de juillet 2017. On apprend ainsi le dysfonctionnement du système de régulation de la ventilation des équipements électriques du réacteur 1 est resté non identifié malgré des pannes et des contrôles répétés ; que le transformateur du réacteur 2 est resté indisponible durant plus d'un an en raison d'une poignée de commande mal positionnée ; et que suite à une erreur, l'ensemble des détecteurs incendie du réacteur 2 ont été mis en mode essai, ce qui a bloqué le système de retransmission de ces alarmes incendie en salle de commande.

Ce que dit EDF :

Le 28/08/17

Actualités & Environnement - Lettre d'information - Juillet 2017

- 7 juillet 2017 : **Unité de production n°1 - Indisponibilité du système de ventilation des équipements électriques**

Le système de ventilation des équipements électriques, situé dans le bâtiment électrique, est régulé sur une plage de température définie. Le 18 février 2017, une température trop basse a déclenché le système de ventilation qui s'est mis en position de sécurité. Immédiatement, il a été déclaré indisponible. Après un contrôle de la sonde de température située dans le circuit, le système a été remis en service le 21 février 2017 après 24h de bon fonctionnement.

Un nouveau déclenchement du système a eu lieu le 24 février 2017. Lors de sa remise en service le 6

mars 2017, **un dysfonctionnement a été identifié concernant la régulation de la ventilation**. Une analyse approfondie réalisée ultérieurement a montré que **le défaut identifié lors du second dépannage était probablement déjà présent depuis le 18 février 2017**. Ainsi, il n'était donc pas possible de considérer le système disponible, au sens des exigences règlementaires d'exploitation, entre le 21 et le 24 février 2017.

En raison de l'**indisponibilité du système de ventilation des équipements électriques sur une durée supérieure au délai de réparation imposé par les exigences règlementaires** d'exploitation, cet événement, qui n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations, a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) le 7 juillet 2017 comme événement significatif sûreté de niveau 0.

- 7 juillet 2017 : **Unité de production n° 2 - Indisponibilité d'un transformateur découverte lors de contrôle de cellules électriques**

Le 21 février 2017, un salarié EDF a constaté qu'**une cellule électrique alimentant un transformateur ne laissait plus passer de courant en raison d'une poignée de commande mal positionnée**. Le transformateur, alimenté par cette cellule, a été considéré indisponible. Dans ce cadre, **les exigences règlementaires d'exploitation requièrent une réparation sous 14 jours**. Immédiatement, après un contrôle de bon fonctionnement satisfaisant, la cellule et le transformateur ont été remis en service.

Suite à une analyse approfondie, réalisée ultérieurement, la direction de la centrale a décidé de déclarer un événement significatif sûreté de niveau 0 considérant que **l'indisponibilité du transformateur a été potentiellement supérieure à la durée autorisée entre le 20 janvier 2016, date du dernier contrôle, et le 21 février 2017**. Cet événement, qui n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations, a été déclaré à l'ASN le 7 juillet 2017.

- 20 juillet 2017 : **Unité de production n°2 - Mise en position d'essai, en dehors des procédures, de détecteurs incendie lors d'un essai de bon fonctionnement**

Le 17 juillet 2017, une maintenance préventive a été réalisée sur du matériel de détection incendie des galeries situées en salle des machines de l'unité de production n°2. **La personne en charge de cette maintenance a décidé à tort de mettre le système de détection incendie en mode essai. Ce mode a été alors appliqué à l'ensemble des détecteurs de l'unité de production n°2 et pas seulement à ceux concernés par la maintenance**. Le traitement simultané de ces informations **a bloqué le système de retransmission des alarmes incendie en salle de commande**. En raison des indisponibilités de la détection incendie durant la durée de la maintenance, cet événement, qui n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations, a été déclaré à l'ASN le 20 juillet 2017 comme événement significatif sûreté de niveau 0.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-nogent-sur-seine/actualites/decouvrez-toutes-les-actualites-du-site-grace-au-bulletin-actualites-environnement-1>

https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nogent-sur-seine/surete-et-environnement/lettre_nogent_actualites_et_environnement_juillet_2017_143.pdf